

16 mars 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, de M. Lionel Jospin, Premier ministre et de M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, sur les résultats du Conseil européen, en particulier la libéralisation du marché de l'électricité et la sauvegarde du service public, le Proche Orient, la Yougoslavie, la politique extérieure européenne, ainsi que sur la présence militaire européenne en Macédoine, Barcelone le 16 mars 2002.

LE PRESIDENT - Je voudrais d'abord saluer l'ensemble des journalistes présents, les Français, et aussi les étrangers, bien entendu, à l'occasion de ce point sur ce Conseil européen qui vient juste de se terminer, qui avait à son ordre du jour des questions importantes et qui est arrivé à des solutions que nous estimons équilibrées et qui, pour tout dire, nous donnent satisfaction.

Je voudrais remercier chaleureusement la présidence espagnole qui avait parfaitement organisé son sommet, beaucoup investi pour trouver les meilleures solutions et qui avait également, sur le plan matériel, remarquablement organisé ce sommet, notamment au niveau des facilités de travail.

Et, enfin, parce que je n'oublie pas qu'ils sont finalement l'essentiel ou en tous les cas qu'ils ont une importance considérable, je voudrais remercier et féliciter tous nos collaborateurs, les collaborateurs des autorités françaises qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans un travail qui n'était pas si facile à l'origine et qui nous ont permis d'arriver à un bon résultat.

S'agissant d'abord du volet économique, nous avons noté les signes de reprise pour nous en réjouir et pour nous renforcer dans l'idée que notre coordination doit être encore confirmée de façon à ce que nous puissions réagir de façon plus efficace pour lutter contre les signes de récession ou au contraire exploiter et amplifier les signes de progression.

Nous avons confirmé, pour que cette reprise que nous escomptons soit solide et durable, qu'il fallait qu'elle s'appuie sur la stratégie que nous avons définie à Lisbonne et qui s'est avérée une bonne stratégie, dans la mesure où elle a une vision dynamique, une volonté d'agir ensemble, et où elle repose aussi sur un triangle dont chaque côté doit être égal aux deux autres et qui sont le côté économique, le côté social et le côté environnemental. C'était cela l'ambition de Lisbonne et elle s'avère, aujourd'hui, tout à fait légitime.

Nous avons fait de nouveaux progrès en matière sociale, notamment dans la lutte contre l'exclusion, la retraite, le travail des femmes, la mobilité des travailleurs, la santé, avec en particulier cette proposition de carte européenne pour l'assurance maladie, qui est une proposition originale. Naturellement, beaucoup reste à faire mais, à chaque Conseil, nous avons

l'ambition de progresser.

S'agissant des réformes économiques, la délégation française a insisté sur un certain nombre de points importants. Pour dire la vérité, cela n'a pas toujours été facile, notamment au niveau de la préparation, mais la force de nos arguments et la façon dont ils ont été exprimés nous ont permis de convaincre pour une large part nos partenaires.

Nous sommes naturellement, je le répète, favorables à la concurrence et à l'ouverture, parce que c'est bon pour notre dynamisme national, mais pas pour autant au détriment de nos services publics auxquels nous sommes tous très attachés, qui constituent l'un des fondements de notre pacte républicain. Et je pense en particulier à l'égalité d'accès et de traitement, c'est-à-dire au fait de payer le même prix, que l'on soit à Ussel ou à Paris, pour son électricité, pour son téléphone, pour son gaz, pour ses transports ferroviaires, etc... quel que soit l'endroit où l'on se trouve du territoire national.

Je rappelle à ceux qui sont parfois un peu critiques sur la position française, qu'ils imputent à une espèce de trop grand respect du passé, je leur rappelle que, lorsqu'on regarde les enquêtes, les études qui sont faites régulièrement par des organismes compétents sur les motivations des investisseurs étrangers qui investissent en France, parmi les deux ou trois raisons qui arrivent en tête de façon positive, il y a la qualité de nos services publics. Il y a donc là à la fois un problème d'intérêt national, la qualité de nos services publics est reconnue et c'est un atout aussi sur le plan national, et puis, il y a naturellement, je le répète, l'égalité entre les Français qui est un principe républicain auquel nous sommes tous profondément attachés.

Alors, nous avons, naturellement, accepté d'ouvrir le marché de l'électricité aux entreprises, parce qu'il est normal que les entreprises puissent faire jouer la concurrence. Mais il n'était pas de notre point de vue admissible, acceptable d'aller plus loin et, donc, c'est bien la solution que nous souhaitons qui a été reconnue dans les conclusions, qui réaffirment par ailleurs, ce qui était pour nous très important, les principes fondamentaux de notre principe essentiel de services publics. Et nous avons obtenu tout à l'heure que la Commission propose une directive-cadre sur le sujet des principes des services publics, directive-cadre qui devrait normalement être faite avant la fin de l'année.

Naturellement, l'Europe n'a pas seulement pour ambition de régler des problèmes économiques ou des plaintes de concurrence, elle a aussi pour ambition d'être porteuse d'un projet et d'une volonté. De ce point de vue, il y a eu plusieurs résultats importants qui ont été acquis à l'occasion de ce Conseil. Je pense naturellement au lancement du programme Galiléo. Je n'entrerai pas dans le détail mais vous savez l'importance que nous y attachions pour l'indépendance, dans le domaine spatial, de l'Europe. C'est l'engagement de consacrer 3% de notre produit intérieur brut pour la recherche publique et privée, ce qui est un grand progrès et une impulsion importante qui sera donnée à l'effort de recherche. C'est vrai aussi pour le processus de réformes des méthodes de travail du Conseil, sur le principe desquelles nous nous sommes mis d'accord et qui seront examinées pour décision au prochain Conseil qui aura lieu à Séville.

Par ailleurs, l'Union s'est affirmée sur le plan extérieur en adoptant des positions ambitieuses. D'abord, pour la préparation de Monterrey, nous avons eu un débat important et très positif de prise de conscience de l'importance de l'aide publique au développement, avec des précisions chiffrées, je n'y reviendrai pas, vous les connaissez, et une position commune ambitieuse pour Monterrey dont le consensus nous paraît tout à fait minimaliste. Et, donc, nous entendons faire entendre une voix beaucoup plus dynamique et généreuse de l'Europe à la réunion de Monterrey. Il en sera de même, d'ailleurs, s'agissant de développement durable, à la prochaine réunion de Johannesburg.

Nous avons adopté sur le Proche Orient une déclaration importante, longue et importante, en réaffirmant qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit qui se déroule au Proche-Orient et qu'il fallait simultanément arrêter les violences et réengager le processus de dialogue politique. Nous comprenons parfaitement, et je comprends bien, l'angoisse et l'horreur qui peuvent exister dans le cœur et dans l'esprit des citoyens israéliens, victimes des attentats terroristes, comme je comprends, naturellement, la désespérance des Palestiniens humiliés ou agressés. Mais c'est un

processus dont il faut absolument sortir et, aujourd'hui, l'Union européenne, dans le cadre de ce qui a été décidé par le Conseil de sécurité lorsqu'il a voté la résolution 1397, apporte un soutien ferme à cette volonté de retour à la table des négociations. Nous appuyerons naturellement les démarches du Général ZINNI.

L'Europe et les Etats-Unis travaillent aujourd'hui dans le cadre de la résolution 1397 ensemble et la main dans la main. Il faut redonner des perspectives politiques, il n'y a pas d'autre issue.

Nous avons également eu un long débat sur les Balkans. L'Union européenne s'est progressivement affirmée dans la recherche d'une solution à la crise endémique des Balkans. Vous vous souviendrez qu'à mon initiative, on avait tenu, dans un scepticisme général, un sommet à Zagreb qui finalement avait été très positif et qui a tracé un cadre dans lequel aujourd'hui évolue la solution des problèmes des Balkans. C'était en 2000, après la chute de MILOSEVIC. Le problème qui se posait, c'était de savoir s'il n'y allait pas y avoir d'éclatement des Balkans, avec le problème insoluble entre la Bosnie, le Kosovo, la Macédoine, etc... Je suis allé à plusieurs reprises dans la région, et notamment à Belgrade, pour en parler, le ministre des Affaires étrangères a fait une action importante, le Haut Représentant, M. SOLANA, a été très présent et, au total, nous sommes arrivés à une solution qui a notamment eu pour résultat l'accord, qui était un peu inespéré, mais qui a été, il faut le dire, affectueusement sollicité, entre M. KOSTUNICA et M. DJUKANOVIC, qui est évidemment à la fois un gage pour la paix dans cette région et un succès pour l'Union européenne.

Enfin, dans le domaine de l'Europe de la défense, un pas important a également été franchi en ce qui concerne la relève par l'Union européenne de la force actuellement dépendante de l'OTAN pour ce qui concerne la Macédoine. Et nous nous réjouissons beaucoup que l'Union européenne, ainsi, confirme sa vocation à avoir un rôle déterminant dans la paix en Macédoine.

Voilà en gros, les principaux résultats. Il y a eu un certain nombre d'autres sujets, vous les connaissez, vous avez suivi les débats, vous êtes des experts et, par conséquent, je n'ai pas besoin d'entrer dans le détail.

En revanche, il y a un certain sujet que je n'ai fait qu'effleurer et que, très utilement, Monsieur le Premier ministre va probablement développer pour votre information.

LE PREMIER MINISTRE - Merci, Monsieur le Président. Je joins naturellement mes remerciements à ceux du Président à l'égard de la Présidence espagnole, qui avait bien préparé ce Sommet et qui a été animé par une volonté d'accord et de consensus, qui était d'ailleurs nécessaire. Je crois qu'on peut dire en mots brefs que ce Conseil européen est un bon Conseil pour nous, non seulement en raison des grandes orientations qu'il a tracées et que le Président de la République vient de rappeler, mais aussi parce qu'au fond, dans ce Conseil et sur des points délicats, nous avons vu retenir ce à quoi nous tenions et nous avons réussi à écarter des demandes que nous ne souhaitions pas voir retenues.

C'était le premier Conseil après l'adoption de l'euro, il était important et souhaitable, dans un contexte économique international où les signes de reprise aux Etats-Unis, mais aussi en Europe et en France se manifestent, que ce Conseil européen soit un succès. Il l'est en effet en restant bien dans l'esprit de ce que sont nos Conseils de printemps, c'est-à-dire des Conseils centrés sur les questions économiques et sociales et leur complémentarité. Comme cela a été dit par le Président, plusieurs décisions vont dans le sens d'une intégration plus grande mais en même temps d'un rapprochement des citoyens avec l'Europe. Je pense à ce qui a été dit sur l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge, sur les réseaux transeuropéens, sur le système de navigation par satellite. Tout cela va renforcer les échanges et les communications entre les Européens qui disposent d'ailleurs maintenant d'une monnaie unique. Quand j'ai sorti quelque euros de ma poche, sans avoir d'ailleurs à les utiliser faute d'avoir pu sortir du Conseil, je me suis dit que j'avais là de la monnaie espagnole. C'était la première fois que je faisais cette expérience concrète et cela m'a frappé.

Premier point £ ce Conseil a donné l'occasion de consolider notre conception commune du modèle de société européen : prévention des restructurations industrielles par le biais du dialogue social, priorité accordée à la santé et à la sécurité des travailleurs, importance donnée à la formation tout au long de la vie, niveau d'exigence accru dans la lutte contre la pauvreté et les

exclusions. Le Président a évoqué la carte européenne d'assurance maladie, j'ajouterai l'accent qui est mis sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et la meilleure participation des femmes au marché du travail, en développant notamment les structures de garde d'enfants.

Deuxième idée que je mettrai en exergue : c'est l'équilibre que nous avons réussi à trouver, et je crois que la délégation française y a beaucoup contribué, entre la modernisation de l'économie européenne, d'une part, et la régulation des marchés, d'autre part. En dehors de l'énergie, dont je dirai encore quelques mots et sur laquelle vous voudrez peut-être nous interroger, j'insiste sur le renforcement des mécanismes de coordination des politiques économiques et budgétaires. Maintenant que nous avons une monnaie unique, le budgétaire doit être le parent du monétaire. Je veux souligner également un renforcement de la transparence financière des entreprises, ce qui est pour nous une première façon de tirer des enseignements de la faillite d'Enron, et la reconnaissance des obligations de service public en matière énergétique ainsi que le principe de la mise en place d'organismes de régulation dans tous les états membres. Nous avons mis en place ces organismes de régulation et il était important que cela soit marqué dans un Conseil européen car c'est la garantie de ce que nous appelons l'effectivité ou la réalité de l'ouverture des marchés. Autres points importants : le renforcement des normes en matière de sécurité et de protection de l'environnement dans les transports et l'importance accordée aux services d'intérêt économique général.

Sur la libéralisation de l'énergie, nous avons obtenu que la date de 2004 soit retenue à la fois dans le domaine du gaz et de l'électricité pour l'ouverture aux professionnels.

Nous avons donc accepté d'entrer dans le processus d'une libéralisation maîtrisée et progressive, mais nous ne l'avons fait qu'à partir du moment où ce qui était dit sur les services d'intérêt général, ce que nous appelons en France le service public, nous convenait. D'ailleurs, au sein du Conseil la discussion s'est faite de façon corollaire entre l'article 36 et l'article 41 sur les services d'intérêt général. Le fait d'avoir obtenu le principe de la recherche de l'adoption d'une directive cadre sur les services d'intérêt général est vraiment un motif de satisfaction.

Je termine sur un troisième point, mais qui a déjà été évoqué par le Président de la République, et que par conséquent je ne décrirai pas longuement. Il y a eu aussi dans ce Conseil la volonté européenne de renforcer cette régulation et ce souci de l'intérêt général dans les relations de l'Europe avec ses partenaires extérieurs : appel aux autres pays industrialisés à ratifier le protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique, projet d'arrêter un partenariat mondial pour un développement durable -même si la proposition française d'une organisation internationale de l'environnement à ce stade ne peut pas être retenue-, création d'un mécanisme d'investissement euroméditerranéen et enfin recherche de l'équité dans le commerce international. Sur ce dernier point, le Conseil a réaffirmé son soutien aux démarches engagées par la commission contre les mesures américaines concernant l'acier.

Je termine en disant, comme le Président, qu'en ce qui concerne le Moyen Orient, alors que la tragédie semble se développer de façon constante, même si quelques signes positifs politiques sont apparus dans la dernière période, le texte adopté par les Européens nous donne entièrement satisfaction.

QUESTION - Je voudrais comprendre la logique qui vous anime lorsque vous acceptez la concurrence pour les entreprises dans le domaine de l'énergie, et donc les baisses des prix qui vont en découler, et vous refusez cette même concurrence et donc les possibles baisses de prix pour les consommateurs à

LE PREMIER MINISTRE - Je vous réponds donc, sur la suggestion du Président. Les problèmes ne se posent pas, à mon sens dans les mêmes termes. D'abord, les expériences de libéralisation qui ont été conduites dans certains pays ne nous conduisent pas à penser qu'une ouverture à la concurrence sur le marché en direction des consommateurs entraîne automatiquement une baisse des prix, ce qui est quand même, l'argument essentiel. On a deux exemples, on a l'exemple de la Grande-Bretagne et on a l'exemple aussi de la Suède. Je me suis rendu en Suède il y a quinze jours environ pour un Sommet dit de progressistes. Ce dont parlait la presse suédoise, et ce que

L'Ambassadeur m'a décrit comme le problème majeur faisant l'actualité, c'était la hausse des tarifs qu'avait entraîné pour les consommateurs suédois la privatisation et la libéralisation de l'électricité. Donc, soyons pratiques, cette démonstration n'a pas été établie.

D'autre part, nous sommes un grand pays avec un vaste territoire et une population extrêmement dispersée, actuellement l'électricité, le tarif de l'électricité pour les consommateurs est plutôt inférieur en France à ce qu'il est dans les autres pays. Nous pourrions craindre, si cette ouverture des marchés à la fourniture aux consommateurs se faisait sans que des règles de service public ait été rappelées, que l'égalité d'accès, la péréquation sur le territoire n'entraîne, au moins pour notre pays, des hausses de prix plutôt que des baisses de prix. Voilà, pour ne pas être trop long, quelques éléments de réponse à votre question. Un certain nombre d'expériences malheureuses d'ailleurs aux Etats-Unis montrent que ces questions doivent être abordées avec beaucoup de prudence. Je dois ajouter que j'ai été d'ailleurs favorablement surpris de l'attitude de nos partenaires aujourd'hui. Certes, ils ont cette espèce d'allant de libéralisation, plus que nous, nous pour qui le service public est vraiment lié à notre identité, à notre culture, à notre modèle social, mais ils ont été assez ouverts à nos préoccupations, peut-être parce qu'ils ont fait ces expériences. Donc ce lien que nous avons établi entre une ouverture progressive, pour le moment limitée aux professionnels, et le fait d'inscrire dans une directive cadre des principes d'égalité, a été reconnu et affirmé. C'est donc je pense une partie de la réponse à votre question.

LE PRESIDENT - Monsieur QUATREMER, je n'ai rien à ajouter, je partage entièrement les positions du Premier ministre.

QUESTION - Dans le projet de conclusions, la présidence propose de fixer comme objectif de faire passer l'âge de la retraite de 58 à 65 ans, avez-vous entériné ce principe ?

LE PRESIDENT - Jamais la présidence ne s'est fixée pour objectif de faire passer l'âge de la retraite de 58 à 65 ans. Mais c'est amusant ce que vous dites parce que, telle qu'elle s'était exprimée, j'étais persuadé que certains seraient tentés d'en tirer cette conclusion. Et lorsque nous sommes intervenus, le Premier ministre et moi, sur ce point, pour modifier cette rédaction, c'était précisément parce que nous avons le sentiment que cela pouvait être interprété comme cela. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle cela n'a pas été retenu.

La vérité, c'est que tout le monde a conscience du fait qu'il faut relever petit à petit l'âge de cessation d'activité. Je dirais que c'est dans la nature des choses puisqu'aussi bien, à la fois, la longévité des hommes et des femmes augmente et que la santé s'améliore. Donc, il est normal que l'on reporte l'âge de cessation d'activité. Ce n'est pas du tout une obligation légale, naturellement, c'est une réalité qu'il faut encourager, c'est l'intérêt de tout le monde, de ceux qui peuvent et qui veulent travailler plus longtemps. Voilà de quoi il s'agit et c'est ce qui a été naturellement arrêté.

LE PREMIER MINISTRE - Oui, je voudrais prolonger la réponse du Président pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, d'abord ces chiffres de 58 et de 65 ans ne sont pas retenus dans le texte final, cela c'est une première chose. Et, effectivement, comme le Président de la République l'a dit, et à notre demande on parle de l'âge moyen effectif de cessation d'activité. Mais je voudrais attirer votre attention sur un point, c'est que vous avez l'air d'être focalisé sur une partie du problème qui serait celui de l'âge auquel un certain nombre d'hommes et de femmes partiraient à la retraite. Pour nous, l'âge légal de la retraite en France est de 60 ans. Dans cette rédaction, il y a un autre problème abordé et qui est absolument essentiel, c'est tout le problème du départ trop rapide de ce que l'on appelle maintenant les travailleurs expérimentés, les travailleurs ou les salariés de plus de 50 ans qui ne souhaitent pas partir en cessation d'activité mais qui malgré tout tendent à partir beaucoup trop tôt à travers ces mécanismes de préretraites qui se sont développés dans ces années de crises. Donc, quand on parle de relever l'âge moyen de cessation d'activité, ce n'est pas tellement pour des gens au-dessus de 60 ans, mais cela peut être aussi pour des gens à 50 ans ou à 52 ans, dont nous souhaitons, au contraire, qu'ils puissent comme ils le souhaitent eux-mêmes travailler plus longtemps. Ce qui accessoirement d'ailleurs nous aidera à financer nos régimes de retraites. Il ne faut donc pas faire tourner cette question autour de l'âge de la retraite à 60 ans, mais autour de tous ces hommes et ces femmes que l'on fait

sortir de l'activité professionnelle de façon prématurée. C'est un aspect très important.

QUESTION - Le Conseil européen a réaffirmé le principe de l'équilibre des comptes publics à l'horizon 2004, en tout cas de tendre à cet équilibre. Est-ce que ce principe peut être considéré comme une injonction dans la campagne présidentielle, compte tenu des différents programmes qui peuvent être faits et qui pourraient laisser entendre que cet objectif ne sera pas atteint ?

LE PRESIDENT - Je ne crois pas que l'on puisse dire cela. Cet objectif est un objectif qui a été déjà fixé depuis longtemps au niveau du Conseil ECOFIN et la conclusion qui est aujourd'hui prise par le Conseil est simplement la reprise des conclusions du Conseil ECOFIN, qui prévoient effectivement un retour à une situation aussi proche que possible de l'équilibre. Ce qui est essentiel, surtout, c'est la volonté clairement affirmée par tous les participants de respecter, cela va de soi, le pacte de stabilité.

LE PREMIER MINISTRE - Puis-je préciser à cet égard que dans la programmation pluriannuelle que nous avons adressée à Bruxelles, comme nous devons le faire chaque année de façon glissante sur trois ans, nous avons inscrit très clairement cet objectif d'atteindre aussi près que possible l'équilibre à l'horizon 2004. Ce vers quoi nous tendons. Donc, je ne vois pas en quoi cela aurait pu représenter une injonction quelconque.

QUESTION - Un premier projet de texte sur le Proche-Orient prévoyait de faire mention de la quatrième Convention de Genève sur la protection des réfugiés. Pourquoi cette mention a-t-elle sauté et le regrettez-vous ?

LE PRESIDENT - Cette mention ne s'imposait pas. Elle avait été, effectivement, retenue par les premiers rédacteurs. Un tour de table a fait apparaître qu'il y avait des réserves sur cette mention parce qu'elle ne s'imposait pas et c'est la raison pour laquelle, finalement, elle n'a pas été retenue. Cela ne change en rien, naturellement, la substance de la déclaration.

QUESTION - Une question technique. Vous proposez d'harmoniser les statistiques d'Eurostat. Est-ce à dire que celles-ci ne sont pas tout à fait pertinentes, notamment celles que vous utilisez, Monsieur le Président, selon lesquelles la France est douzième sur quinze en statistique de pouvoir d'achat ?

LE PRESIDENT - Je n'ai jamais contesté les statistiques d'Eurostat.

QUESTION - Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, c'est votre dernier sommet européen ensemble, semble-t-il, le prochain sommet européen, ce sera l'un ou l'autre. Dans quel état d'esprit vous trouvez-vous aujourd'hui ?

LE PRESIDENT - Pour ce qui me concerne -je ne parlerai que pour moi-, je vous dirai simplement qu'une fois de plus, la délégation française a été pleinement mobilisée pour défendre les positions et les intérêts de la France. Des positions et des intérêts que nous avons ensemble arrêtés lors d'un conseil restreint qui s'était tenu mercredi dernier. La délégation française a parlé d'une seule voix et s'est exprimée, croyez-le bien, avec toute l'autorité et la dignité qui conviennent à la représentation d'un grand pays comme le nôtre. J'ajoute que les résultats, tels que vous pouvez les observer, prouvent que nous n'avons pas si mal que cela défendu les intérêts de la France.

LE PREMIER MINISTRE - Attendez, juste une seconde.

LE PRESIDENT - Ah, pardon.

LE PREMIER MINISTRE - Alors, je considérerai que vous avez aussi parlé pour moi, Monsieur le Président.

LE PRESIDENT - Non, non.

LE PREMIER MINISTRE - Et d'ailleurs, vous avez, d'une certaine façon, parlé pour moi, parce que cela fait maintenant près de cinq ans que nous participons ensemble, le Président dirigeant la délégation française, bien sûr, à ces conseils européens ainsi qu'à de nombreux sommets bilatéraux. Au moment où sans doute cela s'achève, après tout, on ne sait jamais, au moment où sans doute, très certainement, cela s'achève, je dois dire que nous pouvons considérer que nous terminons sur un bon sommet, donc, sur une note positive et c'est ce que je veux retenir personnellement dans ces dernières heures de travail accomplies ensemble.

QUESTION - Vous avez évoqué tout à l'heure le Proche Orient. Est-ce qu'il y a eu avec vos partenaires un échange de points de vue sur l'opportunité d'une intervention militaire en Irak et est-ce que, sur cette question, il y a un consensus au niveau européen ?

..... que, ces deux questions, n'y a eu consensus au niveau européen.

LE PRESIDENT - Nous n'avons pas évoqué l'opportunité d'une intervention militaire en Irak, tout simplement parce qu'elle n'est pas d'actualité. Elle fait partie, naturellement, des réflexions, des spéculations. Mais elle n'est pas d'actualité. Aucune décision n'a été prise. C'est une interrogation.

Je dirai simplement et je crois que, le disant, je reflète un peu le sentiment général des membres de l'Union, je crois que les dirigeants irakiens seraient bien avisés de prendre au sérieux les prescriptions du Conseil de sécurité et les conseils donnés par le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi ANNAN. Ils seraient bien inspirés de le faire. Une chose est claire, en effet, le retour en Irak des inspecteurs du désarmement s'impose à nos yeux, aux yeux de l'immense majorité de la communauté internationale, et rendrait vain toute spéculation de la nature de celle que vous évoquiez. Je souhaite que l'Irak et ses dirigeants en prennent pleinement conscience.

QUESTION - Qu'en est-il d'une force de l'Union européenne en Macédoine ? Est-ce à dire que la force de l'OTAN peut être relayée par la première armée européenne, en fait, avant la fin de l'année, en Macédoine, qu'il y aurait la formation d'une première armée européenne dans les Balkans ?

LE PRESIDENT - Oui, appeler cela une première armée européenne, cela c'est assez joli, je dois le reconnaître, mais enfin, cela n'est pas ce qui est consacré comme appellation. En réalité, c'est le transfert amiable de l'OTAN à l'Union européenne, dans le cadre de la politique européenne de défense et de sécurité commune, de la responsabilité de l'opération à laquelle vous faites allusion et ceci avec l'accord des Américains, ce qui est normal puisqu'ils étaient impliqués, avec l'accord des Macédoniens, qui souhaitent effectivement que les choses se déroulent de cette façon là, et avec l'accord, naturellement, de l'ensemble des membres de l'Union européenne.

Alors, comme toujours quand on fait une première opération en commun, il y a des problèmes techniques à mettre au point, des problèmes qui tiennent aux rapports entre l'Union européenne et l'OTAN, des problèmes qui tiennent à la position, notamment, des Turcs qui sont dans l'OTAN mais pas dans l'Union européenne. Tout cela est en train de se régler. Et je crois que c'est un premier pas à la fois raisonnable et ambitieux pour ce qui concerne la mise en place de la politique européenne de défense.

Je vous rappelle que, lorsque nous sommes allés à Saint-Malo rencontrer le Premier ministre britannique et ses collaborateurs et que nous avons lancé ensemble l'idée de la politique européenne de défense, personne n'y croyait, personne n'y croyait ! Il y avait les Français et les Anglais qui y ont cru. Et je me rappelle le scepticisme, pour ne pas dire l'ironie, qui ont caractérisé tous les commentaires à ce sujet, qu'il s'agisse des spécialistes ou des observateurs. Eh bien, en très peu de temps, on a réussi à convaincre l'ensemble de nos partenaires, d'abord, les treize autres partenaires de l'Union. On a réussi à s'entendre avec l'OTAN, ce qui n'était pas aussi facile et évident, et avec les Etats-Unis. On a réussi à mettre en place l'opérationnalité, au dernier Conseil européen, de cette politique de défense et, aujourd'hui, à envisager, avant la fin de cette année, d'avoir le premier exercice pratique sur le terrain, en Macédoine.

Je trouve que c'est un grand succès pour l'Europe et pour la volonté de l'Europe de prendre en main son destin. Je ne sais pas si le Premier ministre veut rajouter quelque chose sur ce point à Non ?

Je vous remercie. Nous vous remercions.